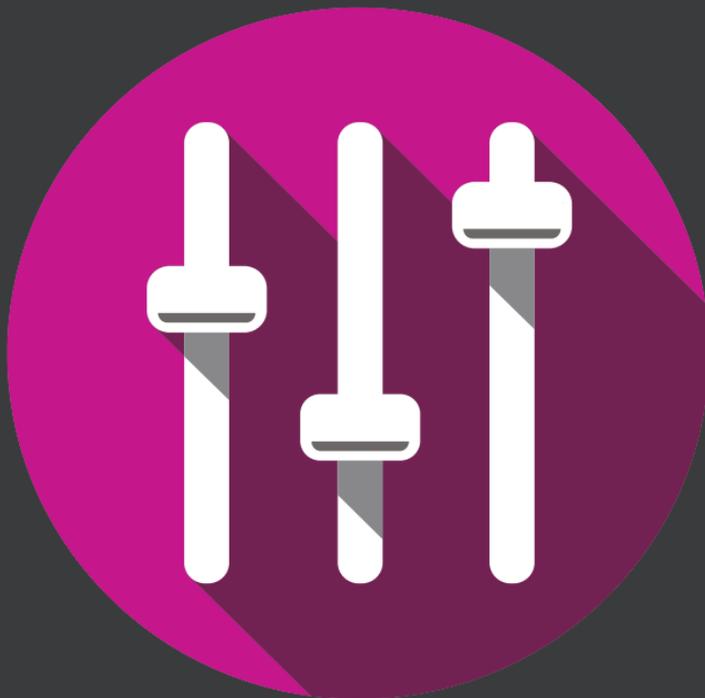


# Mode d'emploi

Genie 2  
2022.2



# Introduction

Le mode d'emploi suivant s'applique à Oticon Genie 2 2022.2.

Genie 2 est un logiciel d'adaptation utilisé pour les gammes d'aides auditives Oticon More™, Oticon Zircon, Oticon Play PX, Oticon Own, Oticon Opn S™, Oticon Opn™, Oticon Xceed, Oticon Opn Play™, Oticon Xceed Play, Oticon Ruby, et Oticon Siya.

Si vous avez des questions supplémentaires relatives à l'utilisation de Genie 2, veuillez contacter votre distributeur local.

Une version papier de ce mode d'emploi peut être obtenue auprès de votre distributeur local.

| **À propos de** | [Travailler avec Genie 2](#) | [Avertissements](#) | [Plus d'informations](#) |

## Usage prévu

<b>Usage prévu</b>	Le logiciel d'adaptation est conçu pour l'adaptation et la mise à jour des solutions auditives. Le logiciel d'adaptation permet de travailler aisément avec le matériel de mesure de l'oreille réelle.
<b>Instructions d'utilisation</b>	Il n'existe aucune instruction d'utilisation (diagnostic) pour le logiciel d'adaptation à proprement parler.
<b>Utilisateurs prévus</b>	<p>Le logiciel d'adaptation est destiné à être utilisé par les professionnels de l'audition qui, dans ce document, sont désignés par les termes suivants, sans toutefois s'y limiter : audioprothésistes, audiologistes, médecins ORL (oto-rhino-laryngologie) et distributeurs d'aides auditives*.</p> <p>L'utilisateur du logiciel d'adaptation doit être un professionnel de l'audition qui a suivi une formation adaptée et qui justifie d'une compétence professionnelle confirmée en matière d'évaluation de l'audition et de sélection, d'adaptation et de mise en place d'aides auditives et de soins de rééducation aux personnes souffrant d'une perte auditive. La formation du professionnel de l'audition est conforme à son cursus spécifique selon les réglementations nationales ou régionales.</p> <p>*Le nom de la profession varie d'un pays à l'autre.</p>
<b>Contexte d'utilisation</b>	Contexte clinique.
<b>Contre-indications</b>	Aucune contre-indication.
<b>Avantages cliniques</b>	Consulter les avantages cliniques de l'aide auditive.

## **Utilisation prévue de Tinnitus SoundSupport™**

Tinnitus SoundSupport (Acouphènes) est un outil destiné à générer des sons afin de soulager temporairement les patients souffrant d'acouphènes dans le cadre d'un programme de prise en charge des acouphènes.

Tinnitus SoundSupport n'est pas conçu pour les utilisateurs de moins de 18 ans.

Tinnitus SoundSupport est destiné aux professionnels de l'audition (audioprothésistes, spécialistes des appareils auditifs ou ORL) qui connaissent l'évaluation et le traitement des acouphènes et des pertes auditives.

L'adaptation de Tinnitus SoundSupport doit être effectuée par un audioprothésiste participant à un programme de prise en charge des acouphènes.

# Sommaire

## À propos de

Première installation	6
Mise à jour de Genie	6
Mise à jour des versions plus anciennes de Genie	6
Configuration système	7
Outils en option	8
Base de données autonome de Genie 2	8

## Travailler avec Genie 2

Vue d'ensemble de Genie 2	9
Les étapes de l'organisateur - navigation horizontale	9
Le panneau des tâches - navigation verticale	10
Étape de bienvenue	10
Transfert de réglages	11
Étape de sélection	12
Émetteur CROS	12
Étape d'appareillage	14
Outil d'audiométrie in situ	17
Tinnitus SoundSupport (Acouphènes)	19
Étape finale	20
Mode de protection de la batterie	21
Oticon RemoteCare™	22

## Avertissements

Avertissements	28
----------------	----

## Plus d'informations

Informations techniques	30
-------------------------	----

## Première installation

L'installation du logiciel d'adaptation Genie 2 s'effectue à l'aide d'un DVD/une clé USB qui contient le fichier d'installation.

Si ce n'est pas le cas, ouvrez l'explorateur Windows, naviguez jusqu'au lecteur correspondant et cliquez deux fois sur le fichier **Setup.exe**. Exécutez le programme d'installation et suivez les instructions d'installation à l'écran.

## Mise à jour de Genie

Genie updater est installé avec Genie 2. Lorsque l'installation est terminée, une petite icône s'affiche sur la barre des tâches Windows.

Cette icône indique la présence d'une mise à jour pour Genie 2. Vous pouvez également modifier les paramètres relatifs à la fréquence de recherche des mises à jour par le logiciel.

Vous pouvez ouvrir Genie updater depuis la barre des tâches Windows ou le menu Démarrer de Windows.

## Mise à jour des versions plus anciennes de Genie

Si vous utilisez une version plus ancienne de Genie (2019.2 ou plus ancienne), vous devez d'abord la mettre à jour avec la version 2020.1 avant de pouvoir installer une version plus récente.

Si vous disposez déjà d'une version précédente de Genie 2 installée, les sessions client seront encore visibles.

## Configuration système

La configuration système ci-dessous correspond à la configuration minimale recommandée pour installer et utiliser Genie 2 :

Configuration matérielle :

- Unité centrale : Intel Core i5, 4 cœurs, 3,2 GHz ou plus rapide
- RAM de 8 Go ou plus
- 8 Go d'espace libre sur le disque dur
- Disque dur : 256 Go de Solid State Drive (SSD)
- Résolution de l'écran : au moins 1 920 x 1 080 pixels
- Lecteur DVD pour l'installation avec le DVD
- Port USB 2.0 pour l'installation avec la clé USB et les dispositifs de programmation
- Clavier et souris
- Carte son stéréo ou surround 7.1 (recommandée)

## Configuration du système d'exploitation

- Windows 10 Anniversary update ou supérieure (32/64 bits) ou Windows 11

## Outils en option

- Logiciel d'audiologie Noah 4

### Remarque

Les systèmes de gestion compatibles avec Noah doivent être certifiés HIMSA.

- Un navigateur Internet pour accéder au site web d'Oticon
- Logiciel Adobe™ Acrobat Reader™
- Il est recommandé de protéger votre système en installant un logiciel de protection anti-virus

## Base de données autonome de Genie 2

Lorsque vous exécutez Genie 2 sans le module de base de données Noah (mode autonome), un module Client est automatiquement installé et une étape **Client** supplémentaire s'affiche.

Dans le module **Client**, vous pouvez saisir ou modifier des données du client telles que le nom, la date de naissance, l'adresse et l'audiogramme. Les données du client sont enregistrées automatiquement dans la base de données de Genie 2 et utilisées pour les adaptations suivantes.

## Vue d'ensemble de Genie 2

Voici une vue d'ensemble de la fonctionnalité, des fonctions et des outils de Genie 2. Vous pouvez l'utiliser pour en savoir plus sur les étapes et les outils types utilisés pour l'adaptation.

Les procédures contenues dans ce mode d'emploi vous offrent une aide pour les étapes les plus essentielles, telles que la connexion de l'appareil, la réalisation d'une adaptation et l'enregistrement des modifications.

Pour de plus amples informations concernant l'une des fonctions de Genie 2, reportez-vous au guide intégré. Pour accéder au guide dans Genie 2, rendez-vous sur le menu **Aide**, puis cliquez sur **Aide dans Genie 2**.

Pour afficher des documents d'aide contextuels, appuyez sur la touche **F1** ou le symbole « ? » en haut à droite de l'écran.

## Les étapes de l'organisateur - navigation horizontale

L'organisateur, divisé en cinq parties, vous aide à vous repérer au cours de l'ensemble du processus d'adaptation en le structurant en une série d'étapes.

- **Client** : S'affiche lorsque vous exécutez Genie 2 sans le module de base de données Noah (mode autonome). Vous permet de saisir les données démographiques d'un client.
- **Bienvenue** : Vous permet de connecter les appareils auditifs à Genie 2 ou d'exécuter une simulation sans appareils auditifs connectés.
- **Sélection** : Vous permet de sélectionner la gamme, le style et les fonctions d'un appareil.
- **Appareillage** : Vous permet de vérifier, d'ajuster et de régler les paramètres des appareils.

- **Étape finale** : Vous permet de vérifier et de définir des paramètres opérationnels spécifiques à chaque utilisateur pour les boutons, les voyants et les accessoires afin de finaliser la session d'adaptation avec le client. Vous pouvez enregistrer les paramètres, les informations de la session concernant la base de données et l'appareil auditif, et quitter Genie 2.

## Le panneau des tâches - navigation verticale

Chaque étape de l'organisateur présente un panneau des tâches, situé à gauche de l'écran. Ce panneau des tâches vous donne accès aux outils et liens relatifs à votre situation dans le processus d'adaptation.

### Étape de bienvenue

Après avoir ajouté le client dans la base de données Noah, l'étape suivante du processus d'adaptation est l'étape **Bienvenue**.

Cependant, si vous sélectionnez une session déjà existante, vous êtes redirigé vers l'étape **Appareillage**.

Vous pouvez connecter Genie 2 aux appareils auditifs ou vous pouvez choisir le mode simulation pour vous aider à vérifier les configurations possibles d'un appareil auditif, ou pour voir à quoi ressemblent les outils et comment ils fonctionnent.

### Pour connecter les appareils auditifs dans Genie 2

1. Connectez les appareils auditifs à l'un des dispositifs de programmation, avec des câbles ou sans fil.

#### Remarque

Les appareils auditifs Oticon More, Oticon Play PX, Oticon Zircon et Oticon Own équipé du bluetooth peuvent uniquement se connecter à Genie 2 à l'aide de Noahlink Wireless.

2. Dans la barre d'outils, cliquez sur **CONNECTER**. Les appareils auditifs connectés sont indiqués dans une boîte de dialogue. Si aucun appareil auditif n'est détecté, un message d'erreur s'affiche.

Si vous utilisez une programmation sans fil, vous devez assigner les appareils auditifs au côté gauche et droit, ou confirmer la sélection du côté. Si vous n'avez pas sélectionné vos choix acoustique, vous pouvez être invité à le faire selon le type d'appareil auditif.

À ce stade, vous pouvez poursuivre en faisant une nouvelle adaptation ou en transférant les réglages et paramètres d'appareils source sélectionnés.

### **Pour simuler un appareil connecté à Genie 2**

- Lors de l'étape **Bienvenue**, dans le panneau situé en bas, cliquez sur **SIMULER**.

Vous arrivez alors sur l'étape **Sélection**, où vous pouvez choisir manuellement les appareils que vous souhaitez simuler, y compris la gamme, le style et les fonctions.

### **Transfert de réglages**

Cet outil vous permet de transférer des réglages d'une session d'adaptation à une nouvelle sélection d'appareils auditifs, même si l'appareil relève d'une gamme différente.

L'outil **Transfert de réglages** démarre automatiquement lorsque de nouveaux appareils auditifs différents de ceux de la session actuelle sont connectés ou sélectionnés.

Pour ouvrir manuellement **Transfert de réglages**, dans la barre de menu, cliquez sur **Outils**, puis cliquez sur **Transférer des réglages**.

Les programmes et les réglages qui ne sont pas disponibles dans l'appareil cible ne sont pas transférés, et les réglages qui ne peuvent pas être transférés correctement sont paramétrés par défaut ou selon ce qui a été prescrit.

L'outil transfère le gain d'insertion standard depuis l'appareil auditif source de manière aussi proche que possible, compte tenu des limitations des aides auditives cibles, et il l'ajuste à la nouvelle configuration acoustique.

Suite au transfert des réglages, vous pouvez imprimer un rapport décrivant les réglages transférés.

### Remarque

Si vous souhaitez créer un rapport, notez que vous devez le faire avant la fin de la session, puisque le rapport n'est plus disponible après avoir terminé la session avec le client.

## Étape de sélection

Dans l'étape **Sélection**, vous pouvez sélectionner la gamme, les styles, les fonctions et le niveau d'adaptation. Cette étape comprend également la section **État de connexion**.

L'écran **Sélection appareils** est l'écran de saisie pour l'étape **Sélection**. Vous pouvez connecter les appareils auditifs ou continuer en mode simulation.

Dans la section **État de connexion**, la couleur de la Barre de connexion indique si l'appareil est :

- Connecté - VERT
- Non connecté - GRIS

## Émetteur CROS

Si vous choisissez l'émetteur CROS, prenez en compte le point suivant.

### REMARQUE IMPORTANTE

#### Utilisation de l'émetteur dans un environnement d'écoute complexe.

L'émetteur est prévu pour les adultes et les enfants de plus de 5 ans. L'utilisation d'un émetteur peut avoir un impact sur la discrimination vocale dans une situation complexe d'écoute. Une prudence spéciale est conseillée pour les enfants allant de 5 à 8 ans. Les enfants peuvent être incapables de gérer les sons autre que la parole qui seraient transmis à l'appareil et qui pourrait interférer avec elle.

## Outils

Dans l'étape **Sélection**, les outils suivants sont disponibles dans le Panneau des tâches.

- **Personnalisation**

Vous aide à personnaliser l'adaptation selon les besoins d'écoute spécifiques d'un client. Il est recommandé de l'utiliser au cours de la première séance d'adaptation ou lorsque le niveau d'expérience du client change.

Veillez noter que vos sélections dans l'outil **Personnalisation** influencent uniquement la prescription pour certaines gammes d'appareils, par exemple Oticon Opn, Oticon Opn S et Oticon More.

- **Events et filtres**

Vous aide à sélectionner le couplage acoustique appliqué à l'oreille, par exemple, l'embout, le tube et l'évent. Genie 2 applique le gain conformément aux paramètres acoustiques et les options affichées dépendent du style de l'appareil.

Si vous ne sélectionnez aucune option acoustique, vous êtes invité à vérifier les réglages par défaut avant de quitter l'étape **Sélection**.

Cet outil est également disponible dans l'étape **Appareillage**.

- **Audiométrie & REM**

Le tableau des **des Audiométrie & REM** correspond à trois outils et vous aide à vérifier et mettre à jour les paramètres audiométriques pour garantir une prescription correcte de gain. Cela est surtout utile lors de l'adaptation des appareils auditifs destinés aux nourrissons et aux enfants.

- **Audiogramme**

Utilisez cet outil pour spécifier la méthode de mesure, le transducteur et l'unité de mesure utilisée pour l'audiogramme.

- **RECD (Real Ear to Coupler Difference)**

L'outil RECD est utilisé pour simuler les mesures de l'oreille réelle (REM) par des mesures au coupleur et il est utile lors d'une adaptation chez des enfants ou des clients difficiles à tester. Lorsque vous réalisez une mesure RECD, la durée et le degré de coopération requis de la part du client sont considérablement réduits par rapport aux autres mesures REM.

Vous avez la possibilité d'importer une mesure RECD de Noah ou la saisir manuellement.

- **REUG (Real Ear Unaided Gain)**

L'outil REUG mesure le conduit auditif individuel et rend l'adaptation plus précise en fonction du conduit auditif individuel de chaque client. Vous avez la possibilité d'importer des mesures REUG de Noah ou les saisir manuellement.

- **Outils de firmware**

Vous aide à mettre à jour le firmware des aides auditives et des accessoires.

- **Programme de mise à jour de l'appareil**

Vous trouverez des informations sur la version du firmware, ce qu'il y a de nouveau dans la mise à jour et des informations sur le processus de mise à jour.

Selon la gamme des appareils auditifs, la mise à jour du firmware peut être réalisée sans fil.

- **Programme de mise à jour d'un accessoire**

Vous trouverez des informations sur les numéros de série de vos accessoires, la version actuelle du firmware, la version du firmware disponible et le statut.

## **Étape d'appareillage**

Lors de cette étape, dans l'écran **Réglages fins**, vous pouvez régler le gain et utiliser une large gamme d'outils que vous trouverez dans le panneau des tâches.

Si vous devez ajuster le gain, et avant d'ajuster les commandes individuelles ou de régler les canaux de fréquence individuels, envisagez d'utiliser le **Gestionnaire d'adaptation**.

Le **Gestionnaire d'adaptation** peut aider le client à s'adapter progressivement à la pleine réponse d'un appareil et vous permet de réaliser un ajustement aisé du gain global.

## Outils

Dans l'étape **Appareillage**, vous trouverez les outils suivants dans le Panneau des tâches :

- **Réglages fins**  
Vous permet d'ajuster les commandes de gain à des niveaux de sortie différents et les étapes du Gestionnaire d'adaptation.
- **Analyseur de Larsen**  
Vous permet d'analyser la boucle du Larsen et applique des marges de Larsen aux appareils.
- **REM**  
Lorsque vous utilisez l'outil **REM**, le logiciel d'adaptation met automatiquement les appareils auditifs en mode mesure pour les utiliser avec votre matériel de mesure de l'oreille réelle externe.

Le Gestionnaire d'adaptation est réglé sur le niveau 3 et vous pouvez sélectionner des réglages pour mesurer un signal de parole ou de bruit.

- **REM AutoFit**  
REM AutoFit, est un outil de REM intégré, qui vous permet d'adapter automatiquement ou manuellement les aides auditives de vos clients selon les cibles prescrites à l'aide d'un système REM externe compatible.
- **MoreSound Intelligence™**  
Clarifie le son et supprime efficacement le bruit si besoin, et permet aux sons significatifs de se démarquer des bruits de fond. Cette fonction est disponible pour les appareils des gammes Oticon More, Oticon Play PX et Oticon Own.

- **OpenSound Navigator**  
Traite le son dans les environnements d'écoute simples à complexes. Cette fonction est disponible pour les appareils Oticon Zircon 1, Oticon Xceed, Oticon Xceed Play, Oticon Opn S, Oticon Opn Play et Oticon Opn.
- **Gestion environnements**  
Ajuste la réduction du bruit et la directivité dans les appareils Oticon. Cette fonction est disponible pour les appareils Oticon Zircon 2, Oticon Ruby, Oticon Siya.
- **Gestionnaire de programmes**  
Vous permet d'ajouter, modifier et supprimer des programmes. Vous pouvez configurer jusqu'à quatre programmes dans un appareil.
- **Event et filtres**  
Pour de plus amples informations, consultez la section consacrée aux **Outils** de l'étape **Sélection**.
- **Autres outils**
  - **Assistant d'adaptation**  
Un questionnaire guidé en trois étapes qui énumère les plaintes les plus courantes des clients et qui suggère les solutions recommandées en vous aidant à régler les
  - appareils auditifs.
  - **Gestionnaire d'adaptation automatique**  
Un processus en trois étapes pour aider le client à s'adapter progressivement à la pleine réponse d'un appareil. Il existe également un Gestionnaire d'adaptation, manuel qui peut être ajusté au cours des visites de suivi.
  - **Fonctions automatiques**  
Vous aide à contrôler les fonctions automatiques comme la Gestion des transitoires, la Gestion spatiale du bruit, la Communication binaurale, la Réduction de bruit microphonique et la Gestion du Larsen.
  - **Acouphènes**  
Activer et régler Tinnitus SoundSupport  
(Pour de plus amples informations, consulter la section

**Tinnitus SoundSupport** de ce mode d'emploi).

- **Speech Rescue / Speech Rescue LX™**  
Vous aide à activer et ajuster l'abaissement fréquentiel.
- **Mémoire**  
Fournit des statistiques sur l'utilisation des appareils auditifs pour un client spécifique.
- **Audiométrie in situ**  
Avec cet outil, vous pouvez mesurer l'audition du client en utilisant les appareils auditifs en tant que transducteurs.

## Outil d'audiométrie in situ

L'outil **Audiométrie in situ** vous permet de déterminer les seuils d'audition du client en utilisant les appareils auditifs en tant que transducteurs.

Cela signifie que l'adaptation peut être réglée pour mieux correspondre au conduit auditif individuel, en prenant en compte l'appareil et le couplage acoustique.

Veillez à ce que l'appareil du client soit connecté à Genie 2 avant d'ouvrir l'outil.

### Pour ouvrir l'outil d'audiométrie in situ

- Lors de l'étape **Appareillage**, dans le panneau des tâches, dans la section **Autres outils**, cliquez sur **Audiométrie in situ**.

### Niveau de bruit de fond - Mesure le bruit de fond à l'aide des microphones dans les appareils auditifs

- Pour mesurer les niveaux de bruit de fond, dans l'outil **Audiométrie in situ**, au centre de l'écran, cliquez sur le bouton **Mesurer le bruit de fond** .

Cliquez à nouveau sur le bouton pour désactiver.

L'appareil de mesure du **niveau de bruit de fond** est VERT si l'environnement est suffisamment calme pour réaliser une audiométrie in situ. L'appareil de mesure du **niveau de bruit de fond** devient ORANGE lorsque les niveaux de bruit de fond dépassent 45 dB.

## Remarque

Vous ne pouvez pas réaliser d'audiométrie in situ tant que l'appareil de mesure du niveau de bruit de fond est actif.

### Commandes des tonalités - Pour modifier le niveau et la fréquence présentés

1. Dans l'outil **Audiométrie in situ**, sur le graphique de l'audiogramme, l'audiogramme conventionnel est représenté par une courbe grise. Sur votre clavier, appuyez sur les touches directionnelles **haut** ou **bas** pour augmenter ou diminuer le volume du signal présenté.

Vous pouvez également utiliser la molette de votre souris pour augmenter ou diminuer le volume du signal.

2. Sur votre clavier, appuyez sur les touches directionnelles **droite** ou **gauche** pour passer d'une fréquence à l'autre. Vous pouvez également utiliser la molette de votre souris pour sélectionner la fréquence après avoir cliqué sur le graphique.
3. Dans le volet central, dans le coin inférieur droite, avec votre souris, survolez le **i** pour révéler tous les raccourcis clavier pour naviguer dans l'outil Audiométrie in situ.

### Activation des microphones - Pour communiquer avec le client ou donner des instructions au cours de l'audiométrie in situ

- Pour **activer les microphones**, dans l'outil **Audiométrie in situ**, au centre de l'écran, cliquez sur le bouton **Activation des microphones** .

Cliquez à nouveau sur le bouton pour les désactiver.

Le bouton **Activation des microphones**  est désactivé par défaut. L'amplification pour l'**Activation des microphones** s'appuie sur l'audiogramme conventionnel. S'il n'y a pas d'audiogramme, il n'y aura pas d'amplification.

## Diffusion d'une tonalité - Pour diffuser une tonalité dans l'appareil auditif

- Dans le panneau du milieu, cliquez sur le bouton **Signal**.  
La tonalité est diffusée dans l'appareil auditif et se poursuit tant que vous maintenez le bouton de la souris enfoncé.
- Pour modifier le type de tonalité, sélectionnez **Continue** ou **Pulsée** dans le panneau situé en bas à gauche, dans Type de tonalité.

## Utilisation de l'audiogramme - Pour choisir le type d'audiogramme

- Pour modifier le type d'audiogramme utilisé, dans le panneau situé en bas à droite, dans **Choix de l'audiogramme**, sélectionnez **Utiliser un audiogramme conventionnel** ou **Utiliser un audiogramme in situ pour le(s) côté(s) mesuré(s)**.

## Tinnitus SoundSupport (Acouphènes)

La fonction Tinnitus SoundSupport est un outil qui génère des sons dans le cadre d'un programme de prise en charge des acouphènes, afin d'aider les clients souffrant d'acouphènes.

Vous pouvez sélectionner et modifier les sons afin de les adapter aux préférences du client. L'outil est disponible dans tous les programmes sauf Téléphone et Bobine d'induction.

### Pour activer et désactiver Tinnitus SoundSupport

1. Lors de l'étape **Appareillage**, sur le panneau des tâches, dans le groupe **Autres outils**, cliquez sur **Acouphènes**.
2. Dans le panneau situé en bas à droite de l'écran, cliquez, respectivement, sur le bouton **Activé** ou **Désactivé**.

Veillez à ce que votre appareil auditif soit connecté et qu'il prenne en charge Tinnitus SoundSupport. Si vous ne voyez pas l'option Acouphènes dans le Panneau des tâches, il est possible que votre appareil ne la prenne pas en charge.

## Étape finale

L'étape **finale** est la dernière étape du processus d'adaptation.

Cette étape vous aide à connecter les accessoires aux appareils, à voir toutes les informations concernant l'adaptation actuelle, à terminer votre programmation de l'appareil, et vous permet d'enregistrer les réglages et de quitter Genie 2.

### Outils

Les outils suivants sont disponibles dans le Panneau des tâches :

- **Enregistrer et quitter** : Vous présente un résumé des fonctions et des réglages des appareils auditifs connectés et vous permet d'enregistrer et de quitter Genie 2.
- **Boutons et témoins** : Vous aide à définir les commandes des boutons, le contrôle du volume, le réglage des bips et les séquences des voyants lumineux.
- **Batteries** : Présente le niveau actuel de la batterie, son état général et des instructions concernant le remplacement de la batterie. Cet outil est uniquement visible si vous adaptez un appareil doté d'une batterie rechargeable.
- **Accessoires** : Vous pouvez gérer les accessoires comme les smartphones, ConnectClip, l'Adaptateur TV, EduMic, la Télécommande et DAI/FM.
- **Créer un rapport** : Imprimez, enregistrez ou envoyez par e-mail une sélection de rapports/compte-rendus selon vos besoins et ceux du client.

### Pour enregistrer les réglages et terminer la session d'adaptation

1. Lors de l'**Étape finale**, cliquez sur le bouton **Enregistrer et Quitter**.
  - Deux options vous sont alors présentées pour enregistrer dans Noah ou dans la base de données autonome. Décochez les cases pour annuler toutes les modifications effectuées depuis votre dernier enregistrement.

### Remarque

Vous ne pouvez pas annuler les modifications s'il existe un conflit entre les paramètres de l'appareil auditif et les paramètres de Genie 2.

Éventuellement, si vous souhaitez ajouter un commentaire de session, saisissez votre commentaire ou remarque dans le champ **Commentaire de session**, dans la boîte de dialogue **Enregistrer les réglages**. Le commentaire apparaît dans les listes de session autonome dans Noah et Genie 2.

2. Lorsque vous avez terminé, cliquez sur **OK**.

## Mode de protection de la batterie

Le mode de protection de la batterie préserve la durée de vie des batteries des appareils auditifs rechargeables. Vous pouvez utiliser ce réglage lorsque vous envoyez un appareil pour une maintenance ou lorsque vous rangez les appareils auditifs pour une utilisation ultérieure.

Pour accéder à l'outil **Mode de protection de la batterie**, dans le menu supérieur, cliquez sur **Outils**, puis cliquez sur **Configurer en mode de protection de la batterie**.

### Remarque

Le mode de protection de la batterie est disponible pour les appareils des gammes Oticon More, Oticon Play PX et Oticon Zircon.

## Oticon RemoteCare™

Oticon RemoteCare vous permet de communiquer avec un client et de réaliser des ajustements en temps réel sur ses appareils auditifs à distance. Notez que si vous ne parvenez pas à charger vos modifications à distance, le client devra se rendre au laboratoire de correction auditive.

Oticon RemoteCare peut être utilisé lorsqu'on dispose d'un audiogramme valide et qui n'a pas changé.

Pour de plus amples informations, contactez votre distributeur local.

### Configuration système supplémentaire pour l'audioprothésiste

- Internet Explorer 11
- Webcam interne ou caméra externe
- Microphone et écouteurs ou micro-casque
- Un compte RemoteCare. Pour créer un compte, contactez votre responsable régional Oticon.
- Veillez à avoir accès à une connexion Internet stable adaptée à la diffusion sonore et vidéo, avec une vitesse minimale recommandée de 1 Mbps (débit montant/descendant). Vérifiez auprès de votre fournisseur d'accès à Internet.

### Configuration système pour le client

- Des appareils auditifs Oticon More, Oticon Play PX, Oticon Own équipés du bluetooth, Oticon Zircon, Oticon Xceed, Oticon Xceed Play, Oticon Opn S, Oticon Opn Play, Oticon Ruby, Oticon Opn, Oticon Siya - appairés au smartphone ou à la tablette du client.
- Un téléphone ou une tablette Apple ou Android compatible. Pour vérifier la compatibilité, consultez : [www.oticon.fr/compatibility](http://www.oticon.fr/compatibility)

- Une connexion Internet stable pour la diffusion du son et de la vidéo, avec un débit minimal recommandé de 1 Mbps (débit montant/descendant).
- Un compte de messagerie électronique ou des identifiants Apple, Google ou Facebook.

## Lancer Oticon RemoteCare

Pour utiliser RemoteCare, vous devez d'abord créer un compte, puis lancer RemoteCare directement depuis Genie 2.

### REMARQUE IMPORTANTE

L'audioprothésiste est responsable de l'obtention de la licence nécessaire à l'utilisation d'Oticon RemoteCare avec les clients. Oticon décline toute responsabilité.

## Créer un compte

Pour créer un compte, ouvrez l'e-mail d'invitation Oticon RemoteCare envoyé par votre responsable régional et suivez les instructions.

## Pour exécuter RemoteCare

1. Dans Genie 2, dans le Panneau des tâches, situé en bas à gauche, cliquez sur le bouton RemoteCare .
2. Dans la boîte de dialogue **RemoteCare**, dans le champ **Adresse e-mail**, saisissez votre adresse e-mail et dans le champ **Mot de passe**, saisissez votre mot de passe.
3. Cliquez sur **Se connecter**.
4. Dans la boîte de dialogue **Tinnitus SoundSupport**, cochez la case indiquant que Tinnitus SoundSupport n'est pas conçu pour une adaptation durant une session RemoteCare.
5. Cliquez sur **Continuer**.
6. Dans la boîte de dialogue **Sélectionner la caméra et le microphone**, dans les listes déroulantes **Sélectionner la caméra** et **Sélectionner le microphone**, sélectionnez la caméra et le microphone que vous souhaitez utiliser.

7. Cliquez sur **Continuer**.
8. Dans la boîte de dialogue **Se connecter au client** qui s'affiche, saisissez l'adresse e-mail du client auquel vous souhaitez vous connecter dans le champ prévu à cet effet et cliquez sur **Continuer**.

## Pour se connecter et démarrer un rendez-vous

### Remarque

Il est uniquement possible de démarrer un rendez-vous lorsque le client a déjà démarré un rendez-vous et attend que l'audioprothésiste se joigne à la session.

1. Pour établir la communication avec le client, dans la boîte de dialogue de la **Salle d'attente**, cliquez sur le bouton **Démarrer un rendez-vous**.
2. Pour vous connecter à distance aux appareils auditifs, cliquez sur le bouton **CONNECTER** dans la fenêtre du communicateur.
3. Si le logiciel d'adaptation a reconnu l'appareil, vous pouvez voir les appareils détectés dans la boîte de dialogue **État de connexion sans fil**.
4. Cliquez sur **OK**.

### Communicateur RemoteCare

Le communicateur RemoteCare est l'interface utilisée pour communiquer avec le client. Il permet d'échanger des messages texte et des communications audio et vidéo entre vous et le client.

Les icônes suivants décrivent la fenêtre du communicateur et ce qui se passe lorsque vous cliquez sur les icônes :

- L'icône  active ou désactive votre caméra.
- L'icône  active ou désactive votre microphone.
- L'icône  affiche ou masque la boîte de dialogue du chat.
- L'icône  actualise le flux vidéo.
- L'icône  charge les réglages de l'adaptation les appareils auditifs.

## Pour réaliser une modification, charger les réglages et enregistrer

1. Dans l'étape **Appareillage**, si besoin, effectuez les modifications sur les appareils auditifs comme vous avez l'habitude de le faire.

Notez que les options ne sont pas toutes disponibles pendant une session à distance.

2. Lorsque vous avez fini de modifier les paramètres dans l'aide auditive, vous devez charger les nouveaux paramètres sur votre appareil. Pour ce faire, dans la fenêtre du communicateur RemoteCare, cliquez sur le bouton **Charger**.   
Il est recommandé de cliquer sur le bouton **Charger**  après chaque modification effectuée sur l'appareil auditif pour garantir que le client reçoive les modifications en temps réel et pour préserver les données en cas de perte soudaine de connexion.
3. Pour enregistrer et terminer la session, allez à l'étape **Adaptation finale** et cliquez sur le bouton **Enregistrer et quitter**. Si vous utilisez Genie 2 en mode autonome, ce bouton se dénomme **Enregistrer et aller à l'étape Client**.

Cliquer sur le bouton **Enregistrer et quitter** met un terme à la session RemoteCare avec le client.

## Audiométrie in situ en RemoteCare

Oticon RemoteCare permet d'effectuer une audiométrie in situ afin d'estimer les seuils auditifs du patient et leurs éventuels modifications.

Un audiogramme réalisé dans les conditions d'examen réglementaire doit être ajouter dans Noah ou lors de l'étape Client, avant une audiométrie in situ.

### REMARQUE IMPORTANTE

N'utilisez pas l'audiométrie in situ à des fins diagnostiques. Suivez la réglementation en vigueur.

Si vous souhaitez optimiser la précision de l'audiométrie in-situ :

- Veillez à ce que votre client se trouve dans un environnement avec peu ou idéalement pas de bruit et à ce qu'il comprenne que les bruits peuvent avoir une influence sur le résultat.
- Veillez à ce que l'aide auditive soient correctement mises en place dans l'oreille du client.
- Ne parlez pas pendant la mesure et éteignez votre microphone pour ne pas perturber celle-ci.
- Demandez à vos clients de porter les appareils auditifs correctement, comme conseillé lors de la première adaptation.

Diffusez les tonalités pendant au moins deux secondes et faites des pauses. **Outil d'audiométrie in situ** de ce guide.

### REMARQUE IMPORTANTE

Informez votre client que si la connexion Internet est perdue durant la session RemoteCare, il doit retirer et redémarrer les aides auditives.



## **Avertissements**

Pour votre sécurité personnelle et pour garantir une utilisation correcte de votre logiciel d'adaptation, vous devez bien vous familiariser avec les avertissements d'ordre général suivants avant de l'utiliser. Contactez votre distributeur local si vous rencontrez des opérations inattendues ou des incidents sérieux avec le logiciel d'adaptation au cours de son utilisation ou à cause de son utilisation. Les incidents sérieux doivent également être rapportés aux autorités nationales.

### **Informations générales de sécurité**

Pour des raisons de sécurité, il est important de lire les informations consacrées à l'usage prévu du logiciel d'adaptation dans la section **Introduction** de ce mode d'emploi. Si vous effectuez des adaptations sur une aide auditive avec Tinnitus SoundSupport, veuillez prendre connaissance des risques relatifs au niveau d'adaptation de la fonction Tinnitus SoundSupport et des temps de port recommandés. Le SPL développé dans les oreilles des enfants peut être considérablement plus élevé que chez la plupart des adultes. La mesure RECD est recommandée pour corriger la cible de l'OSPL90 adapté.

### **Connexion**

Il est important de ne pas perdre la connexion sans fil ou câblée à l'appareil auditif ou de ne pas laisser des erreurs de communication interrompre le processus d'adaptation.

### **Risque d'étouffement**

Pour des raisons de sécurité, il faut faire preuve de prudence lors d'une adaptation chez des enfants âgés de moins de 36 mois. Les enfants âgés de moins de 36 mois doivent toujours utiliser un logement de pile de sécurité. Pour des raisons de sécurité, utilisez toujours des embouts lors d'une adaptation chez des enfants âgés de moins de 36 mois.

### **Firmware**

Durant la mise à jour du firmware, veillez à ce que l'utilisateur ne soit pas en train de porter les appareils auditifs car l'appareil mis à jour est réinitialisé selon les paramètres d'usine après la mise à jour.

En outre, ne rendez pas l'appareil à l'utilisateur avant d'avoir restauré les paramètres de l'utilisateur et veillez à ce que le numéro de série de l'instrument connecté corresponde au numéro de série enregistré dans le système bureautique pour l'utilisateur correspondant.

Il est également important de connaître la version du firmware de l'appareil auditif avant et après une mise à jour, et de savoir si la version

du firmware du dispositif de programmation est compatible avec la version du firmware du logiciel d'adaptation.

Évitez les interruptions ou l'échec de connexion à l'aide auditive ou au dispositif de connectivité lors des mises à jour du firmware.

### **Systeme REM**

Prenez en compte les messages d'erreur du système REM résultant de données incorrectes ou non intentionnelles envoyées au système REM.

### **Acouphènes**

Pour des raisons de sécurité, rappelez toujours à l'utilisateur de limiter l'utilisation de la fonction Tinnitus SoundSupport afin de garantir des niveaux d'écoute sans danger. Soyez attentif au niveau élevé de pression sonore généré par la fonction Tinnitus SoundSupport. Notez les limites recommandées de temps de port de la fonction Tinnitus SoundSupport, comme indiqué dans le logiciel d'adaptation. Dans le rapport imprimé et le Mode d'emploi de l'aide auditive, n'oubliez pas d'inscrire le temps de port maximal par jour. Tinnitus SoundSupport n'est pas conçu pour les utilisateurs de moins de 18 ans.

### **Aides auditives Power**

Une attention particulière doit être apportée dans la sélection, l'adaptation et l'utilisation d'une aide auditive dont le niveau de sortie maximum peut dépasser 132 dB SPL (IEC 60318-4) car il peut y avoir un risque de porter atteinte à l'audition résiduelle de l'utilisateur.

### **Transfert de réglages**

Veillez à ce que l'utilisateur ne soit pas en train de porter les appareils auditifs au cours du transfert de réglages.

### **Audiométrie in situ**

N'utilisez pas l'audiométrie in situ à des fins diagnostiques. En outre, avant d'effectuer l'audiométrie in situ, veillez à ajouter un audiogramme dans Noah ou lors de l'étape Client dans Genie 2. Avant d'effectuer une audiométrie in situ, veillez à supprimer les résultats REM AutoFit et réalisez l'audiométrie dans un endroit calme.

### **Clause de non-responsabilité**

Le fabricant n'assume pas la responsabilité des conséquences de l'utilisation de ce logiciel d'adaptation en dehors de son usage prévu ou des avertissements.

# Informations techniques

Les définitions présentées ci-dessous peuvent être rencontrées dans le mode d'emploi d'Oticon Genie 2.

Description des symboles utilisés dans ce mode d'emploi	
	<b>Avertissements</b> Les textes marqués d'un symbole d'avertissement doivent être lus avant d'utiliser l'appareil.
	<b>Fabricant</b> L'appareil est produit par le fabricant dont le nom et l'adresse sont mentionnés à côté du symbole. Indique le fabricant du dispositif médical, comme défini dans le règlement de l'UE 2017/745.
	<b>Marquage CE</b> L'appareil est conforme à tous les règlements et directives de l'UE. Le numéro à quatre chiffres indique l'identification de l'organisme notifié.
	<b>Dispositif médical</b> Cet appareil est un dispositif médical.
	<b>Déchets électroniques (DEEE)</b> Recyclez les aides auditives, les accessoires, les piles ou les batteries conformément aux réglementations locales. Les utilisateurs d'aides auditives peuvent également renvoyer les déchets électroniques à leur audioprothésiste. Équipements électroniques couverts par la directive 2012/19/UE relative aux déchets et au matériel électrique (DEEE).
	<b>Code article international</b> Un code constitué de 14 chiffres, unique et international, utilisé pour identifier les dispositifs médicaux, y compris les logiciels pour les dispositifs médicaux.

Description des symboles supplémentaires utilisés sur les étiquettes	
	<b>Numéro de référence</b> Indique le numéro de référence du fabricant afin que le dispositif médical puisse être identifié.
	<b>Consulter le mode d'emploi électronique</b> Indique la nécessité pour l'utilisateur de consulter un mode d'emploi électronique.
	<b>Consulter le mode d'emploi</b> Indique la nécessité pour l'utilisateur de consulter un mode d'emploi.
	<b>Identifiant unique du dispositif</b> Le support contient un identifiant unique d'identification



SBO Hearing A/S  
Kongebakken 9  
DK-2765 Smørum  
Danemark

2022

Ce dispositif médical est conforme à la  
Réglementation sur les dispositifs  
médicaux (EU) 2017/745.

La déclaration de conformité est  
disponible auprès du siège social.

Oticon A/S  
Kongebakken 9  
DK-2765 Smørum  
Danemark  
[www.oticon.global/doc](http://www.oticon.global/doc)



Les déchets élec-  
troniques doivent  
être traités selon la  
législation locale.

CE 0123

Life-changing technology signifie  
Des technologies qui changent la vie.  
Oticon est une marque du groupe Demant.

**oticon**  
life-changing **technology**